

Édito Stratégie Climat : relever le défi ensemble

Les années se suivent et se réchauffent, + 1, +2, + 4 degrés : quel sera le climat de Lamballe Terre & Mer en 2050 ?

Du niveau international au niveau local, de nombreux signes confirment les constats et prévision du GIEC : vagues de chaleur et sécheresses plus longues, pluies intenses, feux de forêts, tensions sur l'approvisionnement en eau...Quoi que l'on en pense, le réchauffement climatique et ses changements sont désormais visibles.

Que faire ? Agir, subir ou nier ?

Consciente de l'importance du sujet pour l'avenir de notre territoire et de ses habitants, l'Agglomération de Lamballe Terre & Mer décide de passer à l'action en se dotant d'une Stratégie climat fruit de 5 années de diagnostic, de rencontres, de réunions, de contributions. Ce temps long a été nécessaire pour connaître, comprendre, partager, embarquer les différents acteurs de notre territoire autour des enjeux climat-air-énergie. Il a permis d'aboutir à une stratégie simple, efficace et à un plan d'actions pragmatique avec 5 objectifs prioritaires :

- viser l'exemplarité de la collectivité ;
- élaborer un schéma des mobilités bas-carbone ;
- préserver la ressource en eau ;
- œuvrer pour une alimentation de qualité et rémunératrice pour les producteurs ;
- développer les énergies renouvelables sur le territoire.

Si certains en doutent encore, Lamballe Terre & Mer est un territoire à haut potentiel de transitions : un parc éolien en mer, de la biomasse en quantité, une histoire de coopération en agriculture qui a structuré, et structure encore le territoire dans nos manières de faire, de travailler ensemble, de réfléchir ensemble. Tous les ingrédients sont réunis pour relever le défi de l'atténuation et de l'adaptation.

Vous le verrez, ce plan d'actions constitue à la fois un début et un prolongement. Nous avons souhaité, au sein de ce Plan Climat-Air-Énergie Territorial, mettre en valeur les actions déjà entreprises sur le territoire de Lamballe Terre & Mer et projeter des actions nouvelles porteuses de sens pour notre territoire.

Nous savons qu'il faudra des changements dans les modes de vie habituels. Ce que l'on faisait hier n'est plus possible aujourd'hui et le sera encore moins demain. L'action publique est indispensable pour embarquer les initiatives individuelles dans une démarche collective. Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial est l'outil pour cela. Il doit nous permettre de relever collectivement le défi de l'atténuation et de l'adaptation.

Thierry Andrieux, *Président de Lamballe Terre & Mer* et
Jérémy Allain, *Vice-Président en charge de l'adaptation au
changement climatique et des contractualisations.*